



## TARIFS PARTICULIERS

Applicable au 1er août 2022

Puissance (kVA) <sup>(1)</sup>	OPTION DE BASE (Tarifs identiques quelle que soit l'heure)		Prix énergie (€/kWh)	OPTION HEURES PLEINES / CREUSES (Tarifs différenciés selon l'horaire de consommation)			
	Abonnement (€/mois HT) <sup>(2)</sup>	Abonnement (€/mois TTC) <sup>(3)</sup>		Abonnement (€/mois HT) <sup>(2)</sup>	Abonnement (€/mois TTC) <sup>(3)</sup>	Prix énergie (€/kWh)	
						Heures pleines	Heures creuses
3	<b>7,12</b>	8,67	0,1594 HTT <sup>(4)</sup> 0,2004 TTC <sup>(5)</sup>				
6	<b>9,23</b>	11,42		<b>9,68</b>	12,13		
9	<b>11,43</b>	14,26		<b>12,22</b>	15,45		
12	<b>13,66</b>	17,13		<b>14,67</b>	18,67		
15	<b>15,74</b>	19,85		<b>17,04</b>	21,81	0,1818 HTT <sup>(4)</sup>	0,1179 HTT <sup>(4)</sup>
18	<b>17,91</b>	22,66		<b>20,33</b>	25,92	0,2273 TTC <sup>(5)</sup>	0,1506 TTC <sup>(5)</sup>
24	<b>22,48</b>	28,52		<b>25,85</b>	33,02		
30	<b>26,89</b>	34,22		<b>31,37</b>	40,12		
36	<b>31,43</b>	40,05		<b>36,89</b>	47,22		

(1) Regardez sur votre ancienne facture d'électricité pour savoir à quelle puissance souscrire.

(2) Inclus dans l'abonnement HT : Part fixe d'acheminement de l'électricité.

(3) Inclus dans l'abonnement TTC : TVA + CTA (Contribution Tarifaire à l'Acheminement). CTA = 21,93% de la part fixe d'acheminement.

(4) Inclus dans le prix énergie HTT : Fourniture + part variable d'acheminement de l'électricité.

(5) Inclus dans le prix énergie TTC : CSPE (6) + TCCFE (7) + TVA

(6) CSPE : Contribution au Service Public de l'Electricité.

(7) TCCFE : Taxes Communales sur la Consommation Finale d'Electricité, sont calculées sur base d'un tarif de référence fixé par l'état et d'un coefficient multiplicateur voté chaque année par les conseils municipaux de chaque commune. Les valeurs affichées correspondent aux valeurs maximales de coefficients multiplicateurs (elles seront recalculées selon votre commune). Pour connaître le coefficient appliqué à votre commune, reportez-vous à votre facture.